

LE MANIFESTE POUR LA CULTURE DES GRANDES VILLES DE FRANCE

Nous, Maires de Grandes Villes de France, voulons mettre l'accent sur cinq points :

1. Les grandes villes et agglomérations constituent un acteur majeur des politiques culturelles en France aujourd'hui.

Elles assument une part essentielle des financements du secteur culturel et consacrent plus de 16 % de leur budget à la culture, en moyenne (source AMGVF)

Dont:

Patrimoine: 2 à 3 millions d'euros

Spectacle vivant: 7 à 10 millions d'euros

Formation: 4 à 6 millions d'euros

C'est pourquoi les Grandes villes réclament

- > 1% du PIB (et non du budget de l'Etat) consacré aux politiques culturelles ;
- **2.** Dans le même temps, le désengagement financier de l'Etat est patent alors qu'il demeure central dans le processus de décision. De fortes inégalités territoriales demeurent, qui s'accompagnent d'une permanente centralisation.

C'est pourquoi les Grandes villes réclament

- un Etat garant d'une intervention équilibrée sur l'ensemble du territoire et exerçant le rôle d'animateur et de médiateur, de régulateur entre tous les acteurs;
- **3.** Facteur d'attractivité et de développement économique, la culture nécessite une nouvelle gouvernance : l'Etat *partenaire* des collectivités locales.

C'est pourquoi les Grandes villes souhaitent que

- l'Etat demeure un expert et un centre de ressources, qu'il soutienne la création et valide les référentiels de formation;
- ce partenariat se fonde sur une confiance étroite dans une logique de projet et de territoire;
- les EPCC, qui permettent de rassembler les soutiens financiers de l'Etat, des Régions et des Départements soient fortement développés;

- les écoles d'art s'inscrivent pleinement dans le processus LMD (Licence Master Doctorat), ce qui nécessite notamment une habilitation conjointe du Ministère de la Culture et de l'Education Nationale;
- **4**. L'Etat se décline aujourd'hui en de très nombreux services et niveaux qui ralentissent l'action des collectivités locales.

C'est pourquoi les Grandes villes souhaitent

- une porte d'entrée unique par projet ;
- que les DRAC demeurent leur interlocuteur privilégié, porteuses d'un véritable mandat de négociation pouvant déboucher sur la conclusion de contrats d'objectifs
- **5**. Conscientes du rôle émancipateur de la culture, et actrices au quotidien de l'éducation artistique, les Grandes villes souhaitent
 - > réaffirmer le lien nécessaire entre éducation et culture ;
 - promouvoir la notion de plan local d'éducation artistique et culturelle par une meilleure complémentarité des dispositifs émanant des Ministères de la Culture, de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports